

FOCUS SST

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

Le comité de santé et de sécurité (CSS) dans le régime intérimaire de la LMRSSST (3 de 6)

Sylvie Bédard et Andrée-Anne Buteau
Conseillères en prévention

Mai 2023

FOCUS SST | Les rendez-vous pour les services de garde éducatifs



Source : Shutterstock

1. LMRSSST en bref et les aspects légaux de la SST - 28 mars
2. ALSS et RSS - 18 avril
- 3. Comité de santé et de sécurité - 9 mai**
4. Identification et analyse de risques (théorie et outils) - 30 mai
5. Inspection des lieux de travail : rôle obligatoire de la RSS - 13 juin
6. Avez-vous encore des questions sur la LMRSSST ? 20 juin

Pour visionner les enregistrements de ces conférences et télécharger la documentation
<http://asstsas.qc.ca/formations-nos-formations/focus-sst-le-rendez-vous-pour-les-services-de-garde-educatifs-0>

2

© ASSTSAS

PLAN DE LA RENCONTRE

FOCUS SST

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS




- Qui est l'ASSTSAS ?
- Mécanismes de participation
- Les conditions de succès
- Les pièges à éviter
- Les règles de survie du CSS
- Période de questions

3

© ASSTSAS

Qui sommes-nous ?



- Association paritaire pour la
- Santé et la
- Sécurité du
- Travail du
- Secteur
- Affaires
- Sociales

5

© ASSTSAS

VOTRE ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE

L'ASSTSAS se consacre exclusivement à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Créée en 1979 en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), l'ASSTSAS est un organisme sans but lucratif.

Son financement provient de la cotisation perçue auprès de tous les employeurs du secteur de la santé et des services sociaux par la CNESST.

C'est pourquoi la plupart de ses produits et services sont gratuits pour sa clientèle ou disponibles à un prix compétitif !

6

© ASSTSAS

NOTRE CLIENTÈLE

- Établissements publics et privés du secteur de la santé et des services sociaux
- Groupes communautaires
- Centres de la petite enfance et garderies
- Services préhospitaliers
- Cliniques médicales
- Cliniques dentaires
- Résidences privées pour aînés

450 000 travailleurs et cadres
Un conseiller attitré à chacun des établissements



CONSEIL ET ASSISTANCE

- Solutions à des risques physiques, chimiques, biologiques, mécaniques, ergonomiques et psychologiques
- Mise en place et développement des comités paritaires de SST
- Organisation des activités de prévention
- Programmes de prévention des TMS, des infections, des agressions, etc.
- Aménagements et équipements pour la clientèle obèse
- Prévention en milieu d'hébergement et de soins de longue durée
- Manipulation des médicaments dangereux
- Soutien lors de rénovation et de construction

8

© ASSTSAS

FORMATIONS



- Santé psychologique au travail
- PDSP
- Approche relationnelle de soins
- Oméga
- Cadenassage
- Enquête et analyse d'un événement accidentel
- Prévention des risques en hygiène et salubrité
- Sécurité lors des travaux d'amiante
- SIMDUT
- Webconférences/Midis-causeries

9

© ASSTSAS

INFORMATION

asstsas.qc.ca

Téléchargement gratuit des publications, dossiers thématiques, calendrier des formations, liens utiles, etc.

OP (Objectif prévention) et Sans pépins

Articles de référence, projets réalisés dans les établissements, nouveautés en SST, etc.

ASSTSAS Infos

Bulletin électronique

Centre de références et de documentation

Réponse personnalisée à vos besoins d'information en SST : info@asstsas.qc.ca



10

© ASSTSAS

SONDAGE : TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

Vrai ou Faux ?

- 1) Je peux attendre en 2025 pour mettre en place mon agent de liaison ou mon représentant en santé et sécurité
- 2) Le RSS s'occupe seulement de faire de l'inspection des lieux de travail
- 3) Si j'ai déjà un CSS pour chacune de mes trois (3) installations de plus de 20 travailleurs, je dois les fusionner pour n'en faire qu'un

11

© ASSTSAS

Mécanismes de participation

Le comité de santé et de sécurité (CSS)

RAPPEL : DIVISION DES ORGANISATIONS ET MÉCANISMES DE PARTICIPATION

1 à 19 travailleurs

- ❑ Désigner un agent de liaison en santé et en sécurité (ALSS)

20 travailleurs et plus

- ❑ Désigner un représentant en santé et en sécurité (RSS)
- ❑ Mettre en place un comité de santé et de sécurité (CSS)

13

© ASSTSAS

RAPPEL : CALCULER LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS

Inclure au calcul, les travailleurs

- À temps complet
- À temps partiel
- Occasionnels
- Bénévoles avec un contrat de travail ou d'apprentissage
- D'agence ou dont les services sont prêtés ou loués
- Assignés temporairement à l'établissement
- Effectuant du travail sur la route ou dans un autre lieu de travail
- Étrangers temporaires
- Étudiants et stagiaires

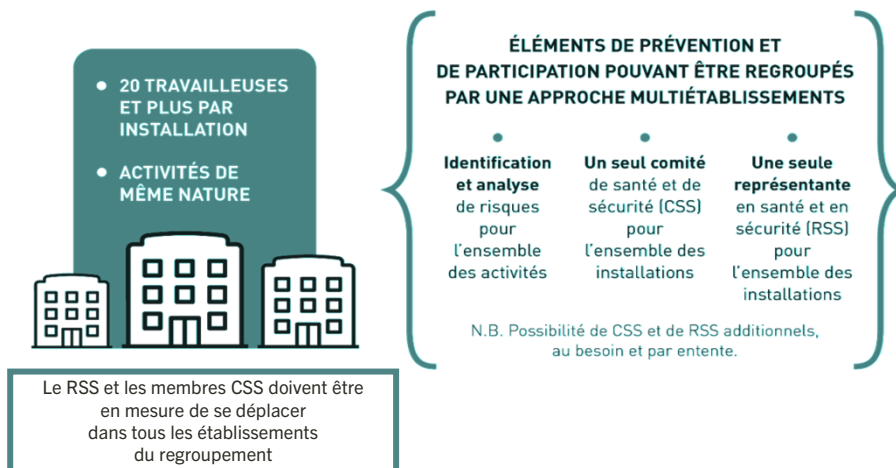
Exclure du calcul ceux qui occupent une fonction où ils représentent l'employeur (directrice, directrice adjointe, gestionnaire, etc.)



14

© ASSTSAS

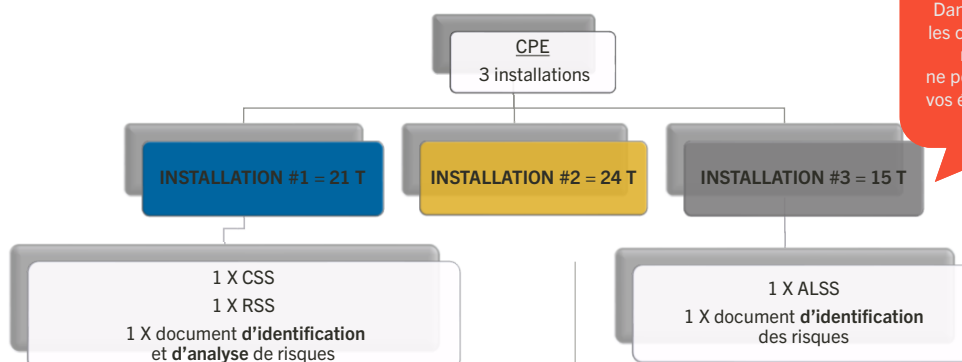
RAPPEL : L'APPROCHE MULTIÉTABLISSEMENTS



15

© ASSTSAS

L'APPROCHE MULTIÉTABLISSEMENTS SDGÉ AVEC PLUS D'UNE INSTALLATION



16

© ASSTSAS

LE COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (CSS)



COMITÉ PARITAIRE

Un ou des **représentants de l'employeur** désignés par la direction

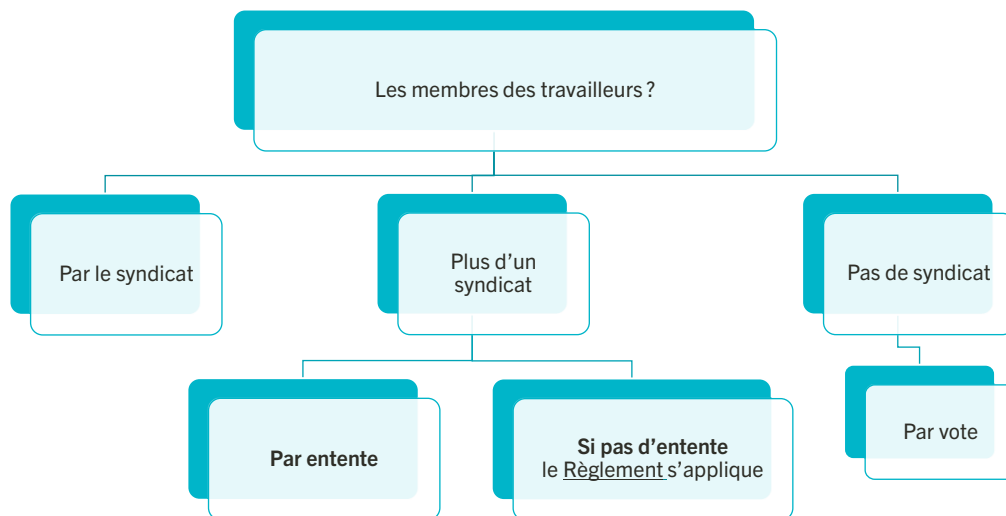
ET

Un ou des **représentants des travailleurs** désignés par les associations accréditées ou par les travailleurs non représentés

17

© ASSTSAS

COMMENT DÉSIGNER LES MEMBRES DES TRAVAILLEURS ?



18

© ASSTSAS

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR ÊTRE MEMBRE DU CSS ?



- Intérêt pour la prévention
- Faire preuve d'ouverture d'esprit
- Avoir une attitude positive
- Capacité à travailler en équipe
- Respect des pairs
- Savoir faire des compromis
- Avoir un bon jugement
- Habiletés d'analyse
- Capacité à différencier SST et relations de travail

19

© ASSTSAS

QU'EST-CE QUE LE PARITARISME ?



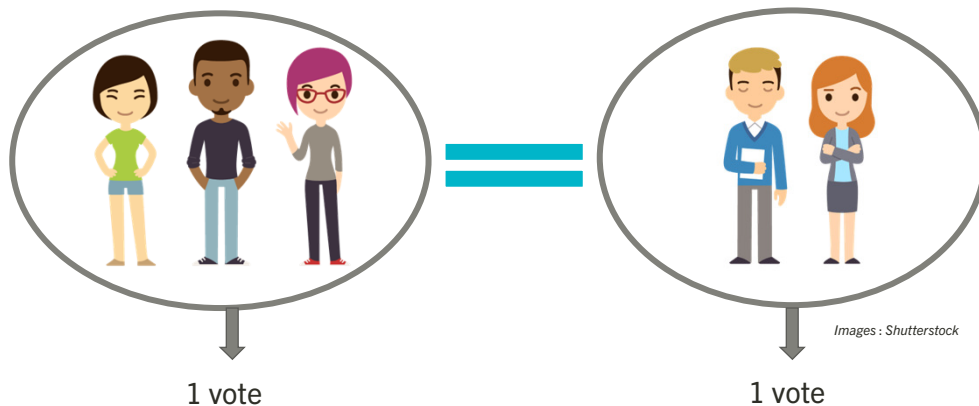
Images : Shutterstock

QUESTION : est-ce que le CSS doit être composé d'un nombre égal de représentants de l'employeur et de représentants des travailleurs ?

20

© ASSTSAS

QU'EST-CE QUE LE PARITARISME ?



21

© ASSTSAS

QU'EST-CE QUE LE PARITARISME ?

La notion de paritarisme n'est pas liée à des nombres égaux de membres pour chaque partie

- Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, projet de loi n° 59 (Sanctionné le 6 octobre 2021), 1^{re} sess., 42^e légis. (Qc) ^[1]

« Au moins, la moitié des membres du comité représentent les travailleurs (...). Les autres membres du comité sont désignés par l'employeur ».

22

© ASSTSAS

QU'EST-CE QUE LE PARITARISME ?

Elle est plutôt liée à la notion de prise de décision par consensus

- Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, projet de loi n° 59 (Sanctionné le 6 octobre 2021), 1^{re} sess., 42^e légis. (Qc) ^[1]

«L'ensemble des représentants des travailleurs et l'ensemble des représentants de l'employeur ont droit respectivement à un seul vote au sein du comité ».

23

© ASSTSAS

COMPOSITION DU CSS ET NOMBRE DE RENCONTRES

Combien de membres faut-il ?



Combien de rencontres doit-on planifier minimalement ?



Cela doit être décidé **par entente**

24

© ASSTSAS

COMPOSITION DU CSS ET NOMBRE DE RENCONTRES

S'il n'y a pas d'entente



La LMRSSST prévoit à l'article 290

- Le nombre de représentants des travailleurs est selon le nombre de travailleurs de l'établissement

1° de 20 à 50 T = 2
2° de 51 à 100 T = 3
3° de 101 à 500 T = 4
4° de 501 à 1 000 T = 5
5° plus de 1 000 travailleurs = 6

- Planifier une rencontre obligatoire tous les 3 mois

25

© ASSTSAS

QUELLES SONT LES FONCTIONS ACTUELLES DU CSS ? RÉGIME INTÉRIMAIRE



Image : Shutterstock



QUESTION : est-ce que le CSS est décisionnel ?

26

© ASSTSAS

QUELLES SONT LES FONCTIONS ACTUELLES DU CSS ?

RÉGIME INTÉRIMAIRE



Image : Shutterstock

Participer à l'identification et à l'analyse des risques



Faire des **recommandations** à l'employeur

27

© ASSTSAS

QUELLES SONT LES FONCTIONS À VENIR DU CSS EN 2025 ?

Plusieurs ajouts prévus

- Établir dans le PP, les programmes de formation et d'information en SST pour le personnel
- Participer à l'identification et à l'évaluation des risques
- Choisir les moyens et les EPI les mieux adaptés aux besoins des travailleurs
- Tenir le registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours
- Recevoir les avis d'accidents et enquêter sur les événements qui ont causé ou qui auraient pu causer un accident de travail ou une maladie professionnelle puis soumettre des recommandations à l'employeur et à la CNESST

28

© ASSTSAS

QUELLES SONT LES FONCTIONS À VENIR DU CSS EN 2025 ?

Plusieurs ajouts prévus

- Faire des recommandations à l'employeur en matière de SST en prenant connaissance des autres éléments du PP
- Recevoir les suggestions et les plaintes en SST, les prendre en considération, les conserver et y répondre
- Recevoir et étudier les rapports d'inspection effectués dans le milieu de travail
- Analyser les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles, transmettre à la CNESST les informations requises et le rapport annuel d'activités
- Accomplir toute autre tâche que l'employeur, les travailleurs ou leur association accréditée lui confient selon la convention

29

© ASSTSAS

Les conditions de succès

LES CONDITIONS DE SUCCÈS

- Présence de décideurs sur le CSS
- Vision commune des membres
- Décentralisation des activités
- Proactif : vision à plus long terme
- Droit à l'erreur
- Reconnaissance du travail accompli
- Plaisir !



31

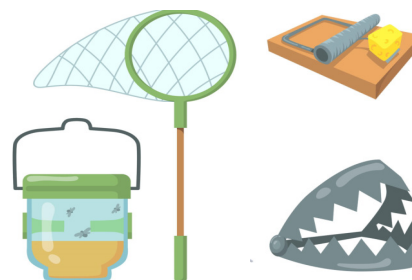
© ASSTSAS

Les pièges à éviter

Votre CSS est-il efficace ?

EXEMPLES DE PIÈGES À ÉVITER

- La liste d'épicerie
- Le manque de suivi des activités
- Le renouvellement de tous les membres en même temps
- La manque de respect entre les membres
- Le fonctionnement qui repose sur les épaules d'une seule personne
- La confusion entre la prévention et les relations de travail



33

© ASSTSAS

Les règles de survie du CSS

Se maintient-il dans le temps ?

EXEMPLES DE RÈGLES DE SURVIE DU CSS



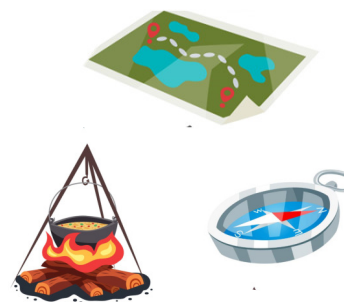
- Définir des règles de fonctionnement
 - Se doter d'un protocole d'entente
- Organiser des réunions efficaces
- Former les membres du CSS et accompagner les nouveaux membres
- Assurer la visibilité et la communication
- Miser sur l'**amélioration continue**

35

© ASSTSAS

DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Désignation des fonctions (animateur, secrétaire)
- Planification du calendrier (durée des rencontres)
- Ordre du jour, confirmation des présences, compte-rendu des réunions
- Règles de confidentialité
- Processus décisionnel par consensus
- Etc.



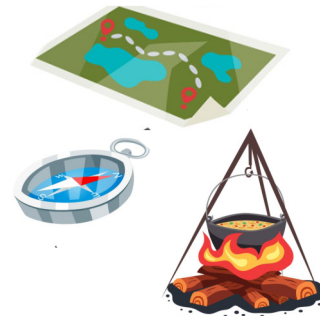
PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE CSS

36

© ASSTSAS

ÉLÉMENTS D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE

- Objet
- Statut
- Rôle
- Fonctions
- Composition
- Coprésidence
- Processus décisionnel
- Rencontre
- Documentation
- Invité
- Sous-comité
- Libération
- Quorum
- Secrétariat
- Code d'éthique
- Révocation
- Évaluation et suivi



37

© ASSTSAS

DES RÉUNIONS EFFICACES !

L'animateur (rôle des coprésidents)

- Définit le but de chaque discussion
- Clarifie les interventions
- Effectue la synthèse des discussions et propose le point de convergence pour un consensus
- Suscite la participation de tous
- Gère la discussion de manière à cheminer dans la bonne direction et dans le temps prévu
- Maintient un climat propice aux échanges



Image : Shutterstock

38

© ASSTSAS

DES RÉUNIONS EFFICACES (SUITE) !



Image : Shutterstock

Les participants

- Se préparent avant la rencontre
- Participent aux discussions
- Écoutent et respectent les autres
- S'expriment courtoisement et défendent leurs idées avec ouverture
- Respectent les règles de fonctionnement
- Remplissent leurs mandats en dehors des rencontres

39

© ASSTSAS

DES RÉUNIONS EFFICACES !

La secrétaire

- Réserve le local et les équipements si nécessaire (ex. : TV)
- Rédige le compte-rendu des réunions
- Transmet les comptes-rendus et les informations sur la santé et la sécurité du travail
- Consigne les comptes-rendus dans un cartable
- Tient à jour les informations sur le babillard SST



Image : Shutterstock

40

© ASSTSAS

DES RÉUNIONS EFFICACES !

- Libération en dehors des comités
- Préparation des dossiers
- Suivi des actions dans chaque rencontre
- Conservation des traces écrites
- Création d'un coin ou un classeur réservé au CSS et à la documentation

➔ AVOIR DES OUTILS SIMPLES ET EFFICACES

41

© ASSTSAS

DES OUTILS SIMPLES ET EFFICACES !

ASSTSAS EXEMPLE D'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR
EXEMPLE

Prochaine réunion du comité de santé et de sécurité

Date : _____ Heure : _____ Lieu : _____

Documents joints : _____

Documents à apporter : _____

SUJETS

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la dernière réunion
3. Suite des questions pendantes (ex. : absence de Suptel pour la réparation du marchepied)
4. Rapport de sécurité (ex. : imprimante)
5. Suite de l'identification des risques et du plan d'action
6. Suite des rapports d'inspection
7. Nouveaux/Récommandations (ex. : projet de règlement sur le bruit)
8. Prochaine rencontre

ASSTSAS EXEMPLE DE COMPTE-RENDU

COMPTE RENDU CSS
EXEMPLE

Session de comité de santé et de sécurité du conseil de

Heure de début : _____ Heure de fin : _____

Personnes présentes : _____

Personnes absentes : _____

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la dernière réunion
3. Suite de la dernière précédente
4. Rapport de sécurité (ex. : imprimante)
5. Suite des questions pendantes (ex. : projet de règlement sur le bruit)

Objet	Responsable	Statut
_____	_____	_____
_____	_____	_____

42

© ASSTSAS

DES OUTILS SIMPLES ET EFFICACES !

ASSTSAS

- Pour les exemples d'ordre du jour et de compte-rendu, voir la boîte à outils [2]

APSSAP

- Évaluation de la réunion du comité de santé et de sécurité [3]

43

© ASSTSAS

FORMER LES MEMBRES DU CSS

1-

CONNAÎTRE
LES OUTILS
EXISTANTS

Politiques SST et procédures

Outils SST et moyens

Plans d'action

Formulaires SST

Types d'accidents
dans le milieu



44

© ASSTSAS

FORMER LES MEMBRES DU CSS

2-

DÉVELOPPER
SES CONNAISSANCES SST

➔

FOCUS SST

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS


Autres formations
(ASSTSAS, mutuelles,
CNESST, etc.)

45

© ASSTSAS

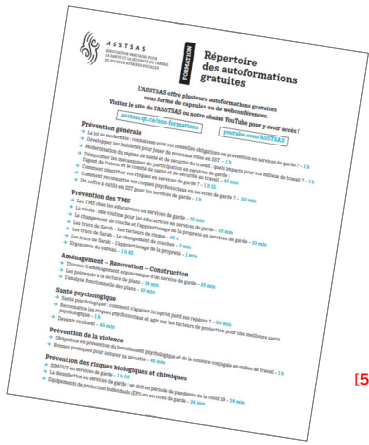
POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES RISQUES

INDEX DES SUJETS SST



[4]

RÉPERTOIRE DES AUTOFORMATIONS GRATUITES



[5]

46

© ASSTSAS

VISIBILITÉ ET COMMUNICATION

- Informer les équipes des réalisations faites par le CSS
- Rédiger des articles dans le journal interne
- Organiser une semaine de la sensibilisation à la prévention
- Remettre des dépliants d'information aux nouveaux employés
- Participer à des concours d'innovation en SST
- Rendre disponible une boîte à suggestions
- Etc.

47

© ASSTSAS

MISER SUR AMÉLIORATION CONTINUE



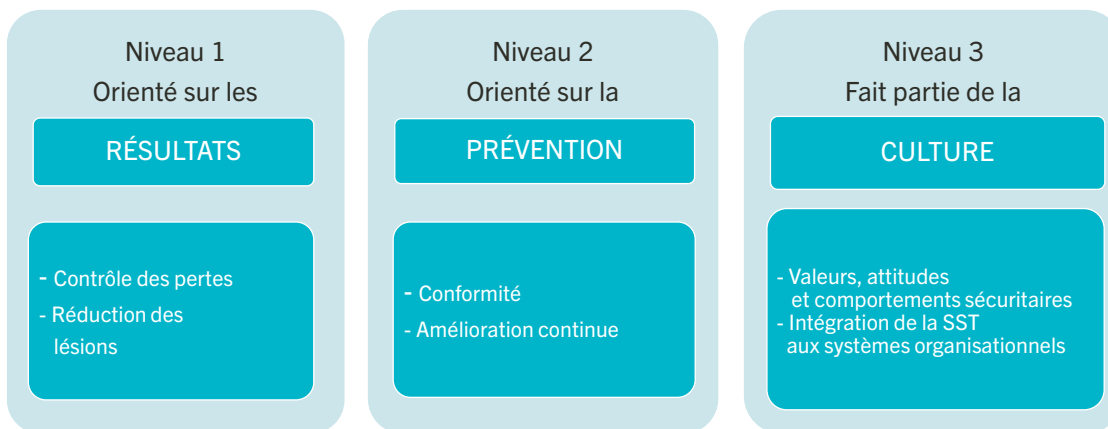
MULTIPRÉVENTION

- Grille d'évaluation du fonctionnement du CSS ^[6]

48

© ASSTSAS

NIVEAUX DE PRÉOCCUPATION DES ORGANISATIONS EN REGARD À LA SST



Source : Roy, Mario et coll., Études et recherches, rapport R-584, IRSST, 2008

49

© ASSTSAS

DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

FICHES DE SYNTHÈSE

[7, 8 et 9]



50

© ASSTSAS

DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT FOCUS SST 1

LISTE DE VÉRIFICATION SST À L'INTENTION DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS [10]

LISTE DE VÉRIFICATION SST À L'INTENTION DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS						
ORGANISATION DE LA PRÉVENTION						
Structure SST	Ligne	C'est quoi ?	Fait	A faire	ÉVALUÉ/OU INFORMÉ/OU	RESPONSABLE/ÉCRITURE/
Politique de santé et sécurité		Une politique générale en SST énoncée et approuvée par le conseil d'administration. Elle doit : <ul style="list-style-type: none"> • être en conformité avec le règlement de la direction. • être en conformité avec les lois et règlements en vigueur. • être en conformité avec les exigences des organismes de réglementation. • être en conformité avec les exigences des organismes de réglementation. • être en conformité avec les exigences des organismes de réglementation. 			Écriture	✓
Personnel engagé		Les personnes désignées en SST énoncées et approuvées par le conseil d'administration. Elles doivent : <ul style="list-style-type: none"> • être en conformité avec le règlement de la direction. • être en conformité avec les lois et règlements en vigueur. • être en conformité avec les exigences des organismes de réglementation. • être en conformité avec les exigences des organismes de réglementation. • être en conformité avec les exigences des organismes de réglementation. 			Écriture	
Comité de santé et de sécurité	LMSST	Un comité de santé et de sécurité qui a été nommé dans les établissements de plus de 20 travailleurs.			Comité CSS	
Représentant du santé et de sécurité	LMSST	Un représentant du santé et de sécurité qui a été nommé dans les établissements de plus de 20 travailleurs.			Comité CSS	
Agente de liaison en santé et en sécurité	LMSST	Un agent de liaison en santé et de sécurité qui a été nommé dans les établissements de plus de 20 travailleurs.			Comité CSS	
Qualité en cas d'accidents et d'incidents		Une procédure en vigueur de créer des dossiers de cas d'accidents et d'incidents. Elle doit être conçue pour respecter les travailleurs.			Comité CSS	
Procédure en cas d'accidents, d'incidents, d'urgence	LMSST	Un document écrit qui décrit les procédures à suivre en cas d'accidents, d'incidents, d'urgence et de premiers secours.			Comité CSS	
Registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours	LMSST	Un registre écrit qui décrit les procédures à suivre en cas d'accidents, d'incidents, d'urgence et de premiers secours.			Comité CSS	

51

© ASSTSAS

FOCUS SST | Les rendez-vous pour les services de garde éducatifs




Image : Shutterstock

1. LMRSSST en bref et les aspects légaux de la SST - 28 mars
2. ALSS et RSS - 18 avril
3. Comité de santé et de sécurité - 9 mai
4. Identification et analyse de risques - 30 mai
5. Inspection des lieux de travail : rôle obligatoire de la RSS - 13 juin
6. Avez-vous encore des questions sur la LMRSSST ? - 20 juin


52

© ASSTSAS



MERCI




Période de questions



OUTILS SUPPLÉMENTAIRES

CNESST. Le régime intérimaire ^[11]

CNESST. Outil d'aide à l'application du régime intérimaire des mécanismes de prévention et de participation ^[12]



Cet outil Web vous permet de déterminer vos obligations concernant l'application du régime intérimaire des mécanismes de prévention et de participation. Au terme du questionnaire, vous serez en mesure de connaître les éléments ou les mécanismes de prévention et de participation qui doivent être mis en place dans votre établissement.

54

© ASSTSAS

OUTILS SUPPLÉMENTAIRES

- Exemple de plan d'action en services de garde ^[13]

Le comité paritaire de SST

Vous n'avez pas de comité de SST? Il n'est pas trop tard! Une fois en place, il procédera à l'identification des risques pour connaître et consigner les situations problématiques de votre milieu. Il réalisera un plan d'action pour éliminer les risques ou, sinon, à les réduire, avec des objectifs précis et un échéancier réaliste. Ce plan d'action sera révisé périodiquement et modifié, au besoin.

Pour plus de précisions sur la prise en charge de la prévention, consulter le numéro spécial de Sans Pépins : [Bien s'orienter en SST](#).

À vous de jouer

Pour prévenir ces blessures, il faut bien connaître votre milieu de travail, déterminer les dangers qui s'y trouvent et choisir les solutions pertinentes. Parfois, il faut aussi user d'astuces et faire preuve de persévérance!

Pour soutenir votre démarche, voici de nouveaux outils de prévention. Ils s'adressent aux personnes intéressées par la santé et la sécurité du travail (SST) dans les services de garde: les équipes d'éducatrices, les membres de la direction et du conseil d'administration, de même qu'aux maisons d'enseignement qui utilisent le matériel audiovisuel à des fins pédagogiques.

[Accédez aux capsules vidéos](#)

- Vidéos d'autoformation ^[14] (YouTube)
 - Démystifier les mécanismes de participation ; agent de liaison, comité SST et représentant SST
 - Comment identifier vos risques en services de garde ?
 - Comment reconnaître vos risques psychosociaux en services de garde ?

55

© ASSTSAS

ASSTSAS - DOSSIER THÉMATIQUE WEB LMRSSST ^[15]

- **Des publications de l'ASSTSAS**
Numéros spéciaux « LMRSSST », revues *Objectif prévention* et *Sans pépins* et fiches techniques
- **Des liens externes**
Pages de la CNESST, texte de la loi, guide des CRHA
- **Sous l'onglet « Formations associées »**
Enregistrements des webconférences réalisées à ce jour sur différents sujets liés à la modernisation du régime de SST

Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail - LMRSSST

La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSSST) a été adoptée le 30 septembre 2021. Il s'agit d'une grande réforme pour tous les secteurs d'activités du Québec. Pour aider les milieux de travail à appréhender les nouveautés et à effectuer la transition, un régime intérimaire est en place depuis avril 2022.

EN BRIF PUBLICATIONS ASSOCIÉES LIENS UTILES ASSOCIÉS FORMATIONS ASSOCIÉES

Vous trouvez dans ce dossier les informations clés entourant les mécanismes de participation et de prévention exigés par la loi. D'ici l'entrée en vigueur du Règlement sur les mécanismes de prévention, au plus tard en 2023, vous devez poser les actions suivantes en fonction de la taille de votre établissement et du calendrier prévu par la LMRSSST.

Les établissements ayant 20 travailleurs et plus

- Désigner un représentant en santé et en sécurité (RSSE)
- Mettre en place un comité de santé et de sécurité (CSS)
- Assurer l'identification et l'évaluation des risques

Les établissements ayant moins de 20 travailleurs

- Désigner un agent de liaison en santé et en sécurité (ALSES)
- Assurer l'identification des risques

56

© ASSTSAS

NOTES

1. Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, projet de loi no 59
(Sanctionné le 6 octobre 2021), 1re sess., 42e légis. (Qc)
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2021C27F.PDF>
2. ASSTSAS. FOCUS SST - Boîte à outils
<http://asstsas.qc.ca/formations-nos-formations/focus-sst-le-rendez-vous-pour-les-services-de-garde-educatifs-0>
3. APSSAP. Évaluation de la réunion du comité de santé et de sécurité ^[3]
<https://apssap.qc.ca/article/lordre-du-jour-un-ingredient-essentiel-pour-une-reunion-de-css-efficace/>

57

© ASSTSAS

NOTES

4. ASSTSAS. LMRSSST- *Index des sujets SST*
<http://asstsas.qc.ca/dossier-thematiques/services-de-garde-0>
5. ASSTSAS. LMRSSST- *Répertoire des autoformations gratuites*
<http://asstsas.qc.ca/formations-nos-formations/focus-sst-le-rendez-vous-pour-les-services-de-garde-educatifs-0#outils>
6. Grille d'évaluation du fonctionnement du CSS [6]
<https://multiprevention.org/wp-content/uploads/2016/02/multiprevention-fiche-technique-css.pdf>
7. ASSTSAS. LMRSSST- *Agent de liaison en santé et en sécurité*
<http://asstsas.qc.ca/publication/lmrsst-agent-de-liaison-en-sante-et-en-securite>

58

© ASSTSAS

NOTES

8. ASSTSAS . LMRSSST - *Représentant en santé et sécurité*
<http://asstsas.qc.ca/publication/lmrsst-representant-en-sante-et-en-securite>
9. ASSTSAS. LMRSSST - *Comité de santé et de sécurité*
<http://asstsas.qc.ca/publication/lmrsst-comite-de-sante-et-de-securite>
10. ASSTSAS. LMRSSST- *Liste de vérification SST*
<http://asstsas.qc.ca/formations-nos-formations/focus-sst-le-rendez-vous-pour-les-services-de-garde-educatifs-0>

59

© ASSTSAS

NOTES

11. CNESST. *Régime intérimaire des mécanismes de prévention et de participation*
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/organiser-prevention/regime-interimaire/regime-interimaire-mecanismes-prevention>
12. CNESST. *Aide à l'application du régime intérimaire des mécanismes de prévention et de participation*
<https://servicesenligne.cnesst.gouv.qc.ca/formation/outil-regime-interimaire/>
13. Exemple de plan d'action en services de garde
<http://asstsas.qc.ca/dossier-thematiques/services-de-garde-3#Le%20comit%C3%A9%20paritaire%20de%20SST>

60

© ASSTSAS

NOTES

14. Vidéos d'autoformation (YouTube)

https://www.youtube.com/watch?v=17VxfTfDwdM&list=PLk4IaP7QdoKH5Nm2RbCRYoESM_qPPG-D3

15. ASSTSAS. *Dossier thématique Web LMRSSST*

<http://asstsas.qc.ca/dossier-LMRSSST>

61

© ASSTSAS

BIBLIOGRAPHIE

- *CNESST. Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail en résumé*

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/lois-reglements/modernisation-sst>

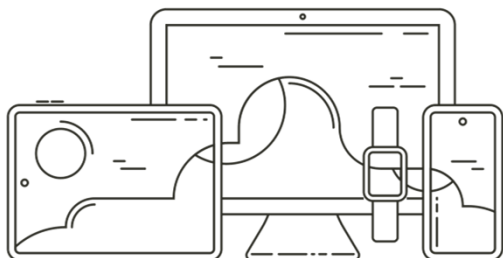
- *Loi sur la santé et la sécurité du travail, RLRQ, c.s-2.1*

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/s-2.1>

62

© ASSTSAS

POUR OBTENIR NOS SERVICES



Visitez notre site
asstsas.qc.ca

Communiquez avec votre
conseiller attitré
asstsas.qc.ca/equipe

Adressez-nous une
demande paritaire
info@asstsas.qc.ca

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Montréal

7400, boul. des Galeries-d'Anjou
Bureau 600
Montréal, H1M 3M2
Tél. : 514 253-6871
ou 1 800 361-4528

Québec

1265, boul. Charest Ouest
Bureau 1040
Québec, G1N 2C9
Tél. : 418 523-7780
ou 1 800 361-4528

asstsas.qc.ca

Sylvie Bédard et Andrée-Anne Buteau

Conseillères en prévention

sdg@asstsas.qc.ca

